



INFOTEXT



ASSOCIATION  
DE L'INDUSTRIE TEXTILE  
CANADIENNE  
AITC

Infotext - Avril 2026



## **Initiative Acheter Canadien :** Renforcer la production nationale et protéger l'étiquetage d'origine canadienne

L'initiative proposée « Acheter Canadien », avancée par le Premier ministre Mark Carney, vise à renforcer la base manufacturière du Canada en encourageant les gouvernements, les entreprises et les consommateurs à privilégier les biens produits au Canada avec un contenu national significatif. Cette initiative reflète un intérêt national croissant pour le soutien à la capacité de production locale, le renforcement de la résilience des chaînes d'approvisionnement et la réduction de la dépendance aux importations lorsque des

alternatives canadiennes compétitives existent. Concrètement, la politique favorise l'approvisionnement auprès des fabricants canadiens dans les systèmes d'approvisionnement public et les industries stratégiques, garantissant que les décisions d'achat contribuent directement à l'emploi, au développement des compétences et à l'investissement industriel au Canada.

Un élément central de l'initiative est le renforcement de l'intégrité de l'étiquetage d'origine canadienne. Des termes tels que « Fabriqué au Canada » et l'utilisation du drapeau canadien sont largement compris par les consommateurs et les institutions comme des indicateurs de production nationale authentique, et non comme un simple langage marketing. Ces identifiants fonctionnent comme des signaux de marque nationale protégée, aidant les acheteurs à prendre des décisions éclairées sur l'origine des biens.



Selon les lignes directrices émises par le Bureau de la concurrence du Canada, une mention « Fabriqué au Canada » exige généralement qu'au moins 51 % du coût total direct de fabrication soit engagé au Canada et que la dernière transformation substantielle du produit ait lieu au pays. Lorsqu'elles sont utilisées de manière inappropriée, ces mentions risquent de tromper les acheteurs et d'affaiblir la confiance dans l'étiquetage d'origine canadienne. Les actions d'application passées démontrent que l'utilisation abusive de symboles nationaux et de mentions d'origine peut entraîner des sanctions réglementaires importantes.

Alors que le Canada renforce l'application de la loi contre la représentation environnementale trompeuse (« greenwashing »), une attention similaire devrait être portée à la prévention des mentions trompeuses « Fabriqué au Canada » qui pourraient fausser les marchés et nuire à la confiance dans les déclarations sur la fabrication canadienne.

Les consultations menées auprès d'acteurs impliqués dans la fabrication et l'approvisionnement en textiles, vêtements et composants à travers le Canada indiquent une forte inquiétude dans le secteur textile et de l'habillement concernant les mentions d'origine trompeuses. Les participants de l'industrie s'accordent largement à dire que certains vêtements affichent des images du drapeau canadien ou des mentions « Fabriqué au Canada » de manière visible, malgré un contenu de fabrication canadienne insuffisant. De telles pratiques sont perçues comme contraires à l'éthique et potentiellement non conformes, car elles désavantagent les producteurs nationaux légitimes et induisent les consommateurs en erreur sur la véritable origine des produits.

Des préoccupations supplémentaires ont été exprimées concernant des pratiques incorrectes de classification à l'importation et un comportement potentiel de dumping affectant le secteur. Il est donc recommandé que les autorités canadiennes enquêtent sur l'usage inapproprié des symboles nationaux et sur toute mention d'origine trompeuse lorsqu'elle se produit.



Les partisans de l'initiative Acheter Canadien soulignent qu'un renforcement de l'application des normes d'étiquetage d'origine, des définitions plus claires du contenu canadien et une préférence accrue pour la production nationale dans les politiques d'approvisionnement peuvent aider à protéger les fabricants canadiens et à renforcer la résilience économique nationale. En encourageant l'achat de biens « Fabriqués au Canada » et, lorsque possible, la mention plus stricte « Produit du Canada » et en réduisant la dépendance aux substituts importés lorsque des capacités nationales existent, l'initiative vise à renforcer la confiance dans les produits canadiens, soutenir l'emploi local et protéger la crédibilité à long terme de l'identité manufacturière du Canada.

**« C'est maintenant le temps d'investir dans l'industrie canadienne du textile »**

**VISITEZ NOTRE SITE WEB**

Nos partenaires PLATINE



Consultez notre site Web,  
pour plus d'informations.

[canadatextiles.ca](http://canadatextiles.ca)



Pour plus d'information:  
Tél. : (514) 240-8919  
[info@canadatextiles.ca](mailto:info@canadatextiles.ca)

Association de l'industrie textile canadienne | 1501-85 Albert Street, Ottawa, Ontario, Canada, K1P 5G3

[Désabonnement](#)

Envoyé par [info@canadatextiles.ca](mailto:info@canadatextiles.ca)